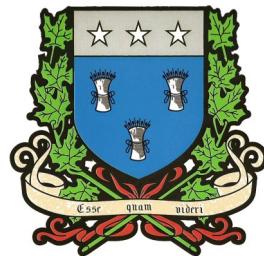


INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE



(Vol. 28 n° 10) 3 mai 2019

OFFRE D'EMPLOI

La municipalité de Napierville est présentement à la recherche d'une adjointe administrative pour un remplacement d'un congé de maternité. Pour plus d'information, veuillez consulter notre site web au www.napierville.ca.

Pour postuler, veuillez envoyer votre curriculum vitae à l'adresse courriel suivante : Jarchambault@napierville.ca au plus tard le vendredi 24 mai 2019 à midi.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

PETIT RAPPEL



Nous rappelons à nos citoyens, qu'il est obligatoire de s'arrêter, pendant les heures de rentrée et sortie d'école, au divers stop disposés sur les passages pour piétons sur la rue de l'Église.



De plus cette zone est limitée à 30 km à l'heure pour la sécurité de nos enfants.

SPECTACLE D'HUMOUR

Un vrai succès

Le spectacle d'humour qui s'est déroulé le 27 avril dernier, fut un grand succès. 263 billets ont été vendus.

Les deux humoristes de la relève ont donné une belle performance appréciée par le public présent.

Nous remercions le service des loisirs ainsi que les bénévoles pour leur aide et nous vous remercions pour votre participation.

PISCINE EXTÉRIEURE



La municipalité de Napierville a le plaisir de vous informer qu'une portion de l'aide financière accordée antérieurement pour la construction d'une piscine intérieure pourra être utilisée afin de procéder à la réhabilitation de la piscine extérieure et du bâtiment de service.

Étant donné le piètre état des installations actuelles la piscine municipale extérieure sera malheureusement fermée pour la saison 2019, mais nous déployons tous les efforts à vous construire un espace aquatique invitant et rafraîchissant.

SITE DE DÉPÔT DE BRANCHES

Veuillez prendre note que le site de dépôt des branches est ouvert **depuis le 27 avril et ce tous les samedis de 10h à 16h.**

Vous pourrez apporter des batteries de cellulaires, piles A,C,D, piles d'outils, peintures domestiques, huiles usées dans leur contenant original et filtres, lampes fluo compactes, tubes fluorescents, peinture en aérosol.

Les résidus domestiques dangereux sont strictement interdits au site de dépôt des branches. La seule journée que vous pouvez les apporter est le 21 septembre 2019. Autrement vous devez conserver vos RDD à la maison.

CUEILLETTE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Nous procéderons également à la cueillette des ordinateurs portables et de bureau, téléviseurs, imprimantes, photocopieurs, quincaillerie d'ordinateur, téléphones conventionnels et répondeurs, appareils cellulaires et téléavertisseurs. Seuls les fours à micro-ondes ne sont pas acceptés.

MATÉRIAUX INTERDITS :

Troncs, souches et feuilles d'arbres, les batteries d'automobiles et les bonbonnes de propane, matériaux de construction.

Rappel

VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE

La prochaine vente de garage communautaire aura lieu **samedi le 25 mai et dimanche le 26 mai** prochains.

Si vous désirez participer, veuillez vous inscrire **d'ici le 22 mai prochain**, en téléphonant à l'Hôtel de Ville au 450-245-7210

ou encore en transmettant vos noms, adresse et numéro de téléphone par courriel au municipalité@napierville.ca.

En cas de pluie, l'événement sera reporté à la fin de semaine suivante.

Bienvenue à tous!



JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX



Veuillez prendre note que les bureaux de l'Hôtel de Ville seront fermés les

Lundi, 20 mai

URGENCE VOIRIE : 450-245-7210 POSTE 300

S.V.P. LAISSEZ UN MESSAGE LE PLUS EXPLICITE POSSIBLE

**GAGNANTS DES COMPOSTEURS DOMESTIQUES
(40 gagnants sur 92 participants)**

Michelle MCCarron	Christianne Bissonnette	Guillaume Giroux	Ginette Brouillard	Émeraude Welsh
Stéphanie Ducharme	Michel Laroche	Nancy Tremblay	Nicole Côté	Alain Forget
Michel ST-Pierre	Claude Forget	Claire Lamoureux	Anik Boudreault	Anthony St-Jean
Karine Zeestraten	Julien Hébert	Jean-Guy Deragon	Line Lapointe	Louise Landry
Karen Larivée	Serge Bisaillon	Catherine Lacasse	Paul Boudriau	Sabrina Couture
Nathan Béliveau	Diane Coache	Lucie Deland	Claude Surprenant	Éric Auclair
Étienne Gravel	Kathya Primard	Caroline Fortin	Gaston Roy	Marie-Josée Denault
Éric Tremblay	Johanne Guillemette	Isabelle Girard (rue Mailloux)	Véronique Langlois	Roxane Martineau

**GAGNANTS DES ARBRES
(10 gagnants sur 111 participants)**

Benoit Grégoire	Alain Forget	Gisèle Lécuyer Boyer	Jenny Forand	Luc Denault
Michèle Lamarche	Étienne Gravel	Yves Martin	Laula Zervoudis	Lauraine Morin

REPLISSAGE DE PISCINE



Avec la température qui se réchauffe peu à peu, pourquoi ne pas rebrancher immédiatement le système de filtration de la piscine de façon à permettre à l'eau de pluie de rétablir celle-ci à son niveau d'opération normale.

Ce simple geste économisera une quantité très importante d'eau potable qui ne devrait pas être utilisée à cette fin.

Le remplissage complet d'une piscine est prohibé sous peine d'amende et il est temps que chacun de nous se conscientise sur la préservation de la ressource d'eau.

De plus, nous vous rappelons que l'arrosage des pelouses ne doit se faire qu'entre 19 h et 22 h, et ce, pour une durée maximale d'une heure.

Tout contrevenant est passible d'une amende de 200 \$ et plus.

EXCRÉMENTS DE CHIENS



Nous tenons à vous rappeler d'apporter des sacs pour ramasser les petits cadeaux de votre chien lorsque vous faites sa promenade. Avec l'arrivée du printemps, il est très désagréable pour les marcheurs de devoir éviter ces cadeaux sur le trottoir.

De plus, nous vous rappelons qu'en vertu du règlement numéro 103-3, il est défendu de laisser tout chien errer dans les limites de la municipalité. Tout chien fréquentant les rues ou places publiques permises doit être tenu en laisse par la personne qui l'accompagne, ou ce chien sera alors considéré comme chien errant.

Quiconque contrevient audit règlement est passible d'une amende d'au moins 100 \$.

S.V.P. respectons nos concitoyens!



**Invitation de l'école
Daigneau**



À ne pas manquer!

Invitation à tous les citoyens au spectacle annuel de la chorale de l'école Daigneau!

Lundi, le 6 mai à 19H00 au gymnase de l'école Daigneau.

Entrée porte A. 3\$ par adulte, 2\$ par enfant.

Venez en grand nombre encourager le travail de nos élèves! »

HEURE DU CONTE

Le 11 mai 2019 dès 10 h 30



Bibliothèque de Napierville